



LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE D'ARTS PLASTIQUES

*vendredi 20 mars 2020 - lettre n°2 d'information à l'attention des professeurs d'arts plastiques.
Continuité pédagogique pour les enseignements arts plastiques*

Ceci est la seconde lettre d'information à l'attention des professeurs d'arts plastiques des cinq territoires français de l'hémisphère sud, et il serait raisonnable de considérer que : vu la situation sanitaire de la pandémie de coronavirus, cette "*deuxième lettre*" ne soit hélas pas la dernière. Nous devons nous attendre à une prolongation du confinement bien au-delà des deux semaines annoncées par le Président la République ; ainsi il nous appartient dès à présent de nous projeter raisonnablement dans les semaines (mois ?) à venir.

J'ai réuni ce vendredi 20 mars par visioconférence les coordonnateurs des cinq territoires pour "*penser*" la continuité pédagogique afin d'assurer l'enseignement des arts plastiques. J'ai réaffirmé ma confiance et de mon soutien envers les enseignants qui font face à cette situation inédite dans l'histoire de l'éducation.

Nous avons convenu de la nécessité de désenclaver les professeurs isolés, de créer des réseaux d'échanges professionnels et sociaux pour partager les ressources, démultiplier nos forces et compenser nos vulnérabilités dans cet état d'urgence.

Cette situation de confinement sera peut-être l'occasion de la constitution d'un véritable collectif, quoi qu'il en soit, nous sommes convaincus que cette expérience modifiera profondément l'approche que nous avons héritée des générations précédentes, du *concept d'enseignement*.

Nous avons, au cours de cette réunion, identifié plusieurs facteurs de faisabilité :

① une organisation des ressources en fonction de l'utilisateur :

Comme je l'ai proposé dans la précédente lettre de cadrage, un coordinateur par territoire assurera la collecte et la validation des ressources que vous pourriez leur transmettre afin que ces **fiches d'activités d'apprentissage** soient partagées.

Nous avons convenu qu'il était nécessaire que ces coordonnateurs par territoire puissent percevoir les **attentes**, les **besoins** ressentis par les enseignants comme par les élèves et leurs familles. Des groupes de travail sont mis en œuvre sur chacun des territoires pour réunir et coordonner les professeurs volontaires pour la mise en forme des différentes propositions.

Les activités d'apprentissages validées seront mises en ligne sur le site académique *ArtPla Site Austral* (<http://artspla-site-austral.ac-reunion.fr/>), où chaque professeur pourra choisir, adapter les propositions de travail au contexte socio-éducatif de ses élèves et de les mettre en ligne sur le site *ProNote* de son établissement.

Le site *ArtPla Site Austral* se doit de rester un lieu de ressource pour les enseignants d'arts plastiques alors que les environnements de travail *ProNote* des établissements constitueront les plates-formes de consultation et de téléchargement des ressources par les élèves et leurs familles.

② une adaptation en fonction du profil socio-économique des élèves :

Les ressources arts plastiques disponibles sur le site national Eduscol/Edubase ou sur les sites académiques ont été conçues à l'intention des enseignants alors qu'il semble primordial de proposer des scénarios pédagogiques à l'intention des élèves. Ce changement de public cible doit nous obliger à être parfaitement explicite dans les consignes et demandes et à traduire notre jargon pédagogique en des termes accessibles par les élèves.

Considérant la diversité des contextes dans lesquels vous enseignez et les configurations socio-économiques de nos territoires d'outre-mer, les ressources doivent être adaptées aux différentes typologies d'élèves que nous accueillons.

Nous avons repéré trois profils types :

- pour les élèves et leurs familles qui n'ont accès à aucune connexion internet et ne disposent d'aucun smartphone, cela implique de produire des documents qui seront photocopiés et distribués sous une forme "*papier*" ; les ressources numériques ne seront d'aucun usage (sauf pour l'enseignant).
- pour les élèves et leurs familles qui disposent d'une connexion internet ou d'une connexion via un smartphone, il est possible d'envisager une mise à disposition de ressources via ProNote mais sans pouvoir toutefois envisager une interactivité entre les élèves et l'enseignant. Par ailleurs, il faudra veiller à la lisibilité des documents via l'écran souvent réduit d'un smartphone.
- pour les élèves et leurs familles qui ont la chance de disposer une connexion internet stable (et illimité !), il sera possible d'envisager la mise à disposition de ressources, l'accès à des sites extérieurs et prévoir la mise en œuvre éventuellement d'une interactivité avec l'enseignant.

Quelles que soient les contraintes générées par ces trois profils d'élèves, nous avons convenu que les activités d'apprentissage qui leur seraient proposées ne devraient pas se réduire à une succession de propositions.

Nous pensons qu'il serait judicieux que les activités d'apprentissage puissent s'enchaîner d'une semaine l'autre sous la forme d'une **série**. En effet, cette situation de confinement - qui va vraisemblablement se prolonger sur plusieurs semaines/mois - pourrait être scénarisée afin de constituer une forme de *narration dans le temps* avec des rebondissements hebdomadaires à la manière des nouvelles écrites audiovisuelles.

En jouant sur la *séquence*, la *série*, la *succession*, la *narration*, nous sommes de plain-pied dans les entrées des programmes d'arts plastiques. Il suffira de diversifier les approches autour de la *matérialité*, du *volume*, de la *présentation* ou de la *représentation* pour couvrir tous les axes des programmes.

Par ailleurs, gardons à l'esprit que le **dessin** est peut-être l'activité fondamentale de l'expression plastique, il serait intéressant d'engager les élèves dans une pratique régulière des formes diversifiées et complexes que peut revêtir le "dessin".

③ quelle approche didactique ?

Les nouveaux programmes nous incitent à une approche socioconstructiviste de la construction des compétences. Les séquences d'enseignement sont organisées avec des phases d'expérimentations, de mise en commun, de réinvestissement des solutions plastiques déduites. Cette approche didactique déductive nécessite la présence d'un "animateur" en capacité de percevoir avant les élèves ce qui se joue afin de l'accompagner dans ses questionnements et la prise de conscience des solutions plastiques émergentes.

Il semble difficile de proposer à l'élève des activités où seraient amenés à effectuer en toute autonomie des déductions de ses essais/erreurs sans envisager une interactivité avec un référent conscient des enjeux de la proposition travail.

À l'opposé, il nous semblerait regrettable de réduire les fiches d'activités d'apprentissage de type "cahier de vacances" où l'élève serait amenée à recopier des modèles (en particulier les références artistiques proposées).

Nous comptons sur la créativité des enseignants pour produire des ressources où l'élève serait confronté à un problème qu'il pourrait cependant résoudre en autonomie et sans la dynamique du collectif.

④ la question de l'évaluation comme de la prise en compte du travail de l'élève :

Considérant le confinement des élèves comme des enseignants, les difficultés que les élèves rencontreront à transmettre leurs productions à leur professeur, nous avons convenu qu'il serait peut-être plus judicieux de proposer aux élèves d'accumuler progressivement leurs réalisations sous la forme d'un *journal de bord* et de les encourager à rapporter la totalité de leurs productions lorsque la situation redeviendra à la normale.

L'idée est avant tout de constituer par **accumulation** une somme d'éléments qui pourra être prise en considération par l'enseignant et valorisée au retour de l'élève dans la classe.

Nous préconisons que les activités proposées à l'élève puissent l'inciter dans un premier temps à une forme d'auto-évaluation, mais que l'enseignant encourage bien en amont l'élève à conserver les traces et les productions qu'il aura réalisées au cours de cette période de confinement afin qu'elles soient mutualisées au niveau collectif (sous forme d'exposition par exemple).

Ainsi les initiatives qui privilégieraient les concours, les émulations collectives entre les élèves, permettraient d'entretenir une dynamique positive au cours de cette période de confinement. 2

④ la question de l'évaluation et de la prise en compte du travail de l'élève :

Considérant le confinement des élèves comme des enseignants, les difficultés que les élèves rencontreront à transmettre leurs productions à leur professeur, nous avons convenu qu'il serait peut-être plus judicieux de proposer aux élèves d'accumuler progressivement leurs réalisations sous la forme d'un *journal de bord* et de les encourager à rapporter la totalité de leurs productions lorsque la situation redeviendra à la normale.

Nous espérons que ces quelques éléments de cadrage permettront à chacun d'établir des programmations intéressantes sur plusieurs semaines afin d'assurer aux élèves une continuité des apprentissages tout en leur proposant un cadre ludique et stimulant.



Laurent Chardon
IA-IPR arts plastiques